

Notre force

Séances individuelles personnalisées

Consultante formée à l'accompagnement individuel et collectif depuis 9 ans

En dehors de Compiègne, possibilité de déplacement à **Lassigny, Noyon et Creil**

Nos valeurs

Accompagnement Humain, considération pour la personne

Responsabilisation du bon déroulement du processus

Accessibilité

Le bilan de compétences est accessible aux personnes en situation de handicap. Si besoin spécifique, nous contacter

Financement

Mobilisation de votre **CPF**

France Travail pour les demandeurs d'emploi

OPCO pour les salariés

FAF pour les indépendants

Financement personnel



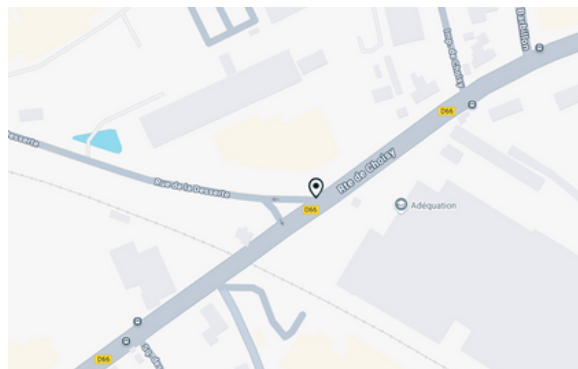
Pour toute information complémentaire, contactez moi par mail à l'adresse suivante

nadia.bouraoui@adequation-hdf.fr

Adresse

ADEQUATION COMPIEGNE

3 route de Choisy
60200 COMPIEGNE
Tel : 03 44 40 10 10



Pour plus d'information, scannez ce QR Code



Envie de changement ou besoin de faire un point sur votre vie professionnelle ?

Réalisez un

BILAN DE COMPETENCES



ADEQUATION

FORMATION, DEVELOPPEMENT, CONSEIL

Qu'est-ce que le bilan de compétences ?

Le bilan de compétences vous permet de faire le point sur votre carrière professionnelle en **analysant** vos savoir-faire et savoir-être. C'est également un travail de réflexion sur votre fort intérieur (estime de soi, confiance en soi, prise de conscience de son potentiel), de votre **bien être** au travail, de vos ambitions professionnelles et personnelles.

Vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé dont la durée sera adaptée en fonction de votre avancement en inter-séance.

Les outils utilisés sont créés pour **VOUS** qui êtes en plein questionnement sur votre poste de travail, sur le **plaisir** que vous prenez à l'exercer ou non.

Le bilan de compétences vous permettra de :

- Vous **recentrer** sur vos **motivations** (qu'est-ce qui me fait **vibrer** ?)
- Vous découvrir ou vous redécouvrir (identifier vos valeurs, vos centres d'intérêt, l'environnement de travail dans lequel vous brillez)
- Construire votre **projet professionnel** (entrée en formation qualifiante, recherche d'emploi)
- Concilier/adapter votre rapport famille/plaisir au travail

*Rencontrons-nous et faisons connaissance lors
d'un premier rendez-vous gratuit
et sans engagement*

Objectifs du bilan de compétences

Les objectifs du bilan de compétences régis par la Loi sont :

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et motivations
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- Utiliser ses **atouts** comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution professionnelle

Le bilan de compétences défini par la Loi, est composé de 3 phases :

1° Une phase préliminaire qui a pour objet :

- De vous informer sur les conditions du déroulement du bilan de compétences (méthodes et techniques mises en œuvre)
- D'analyser votre demande et votre besoin
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan (partage d'analyse de la situation)

2° Une phase d'investigation vous permettant :

- De construire votre projet professionnel et d'en vérifier la pertinence
- D'élaborer une ou plusieurs alternatives

3° Une phase de conclusion :

- Elaboration du plan d'action
- Remise de la synthèse du bilan

Méthodologie

9 séances de 2 heures en présentiel et/ou en distanciel

Une évaluation sous forme de questionnaire pendant les phases préliminaire et de conclusion

Fiches rédactionnelles adaptées

1 séance collective (en fonction du nombre de bénéficiaires suivis)

Simulations d'entretien d'embauche si besoin

Logiciels d'exploration des métiers

Rencontre avec des professionnels au cours des enquêtes métiers

Synthèse de l'accompagnement

Public concerné

Les salariés du secteur public et privé

Les indépendants

Délais d'accès

Entrée immédiate dans le cadre d'un financement personnel (selon disponibilités)

2 à 3 semaines suite à votre demande de financement via le CPF/OPCO/Employeur/France Travail

Durée

Le bilan de compétences dure de 2 à 3 mois.

Prix

Le prix du bilan de compétences est de **1590 euros** net de taxe